

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication
Etablissement Public de Radio diffusion Sonore



Commande Formalisée N°: 04/24

Fourniture de pneus pour véhicules

2024

Am

Sommaire



Articles	Désignations	Numéros de pages
Article 01	Objet de la lettre de consultation	03
Article 02	Consistance de la lettre de consultation	03
Article 03	Mode de passation	03
Article 04	Condition de participation	03
Article 05	Les exigences	04
Article 06	Durée de préparation des offres	04
Article 07	Demande d'éclaircissement	04
Article 08	Modalités de remise des offres	05
Article 09	Evaluation des offres	06
Article 10	Choix de l'offre	08
Article 11	Pénalité financière de retard	08
Annexes		09
Annexe 01	Bordereau des prix unitaires en hors taxes en lettres	10
Annexe 02	Détail quantitatif et estimatif des prix	11
Annexe 03	Engagement sur le délai de livraison	12
Annexe 04	Engagement sur la date de fabrication sur l'ensemble des pneus	13
Annexe 05	Fiche de renseignements	14



Article premier : Objet de la lettre de consultation

La présente lettre de consultation ayant pour objet le choix d'un fournisseur, pour la fourniture de pneus pour véhicules, si votre société est intéressée par la présente lettre de consultation, nous vous informons qu'elle est téléchargeable via le site web de l'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore (<https://radioalgerie.dz/news/fr/consultations>).

Article 02 : Consistance de la lettre de consultation

La présente lettre de consultation est répartie en un seul et unique (01) lot.

• Caractéristiques techniques minimales exigées :

Items	Dimension des Pneus	Quantités
01	Pneus dimension 235/65 R16 c	40
02	Pneus dimension 215/45 R17 c	30
03	Pneus dimension 215/60 R16 c	12
04	Pneus dimension 195/65 R15 c	10
Quantité Globale des Pneus		92

Article 03 : Mode de passation

Conformément aux dispositions des articles de la procédure adaptée interne N°: 02 du 06/12/2016 fixant les règles applicables aux achats, commandes et marchés de l'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore.

Article 04 : Condition de participation

La présente lettre de consultation s'adresse à tous les soumissionnaires ayant un extrait du registre de commerce avec le code d'activité correspondant à l'objet de ladite lettre de consultation.

Article 05 : Les exigences

1. Les soumissionnaires sont tenus d'insérer leur offre dans une enveloppe, cachetée et anonyme ;
2. Les soumissionnaires sont tenus de soumissionner pour l'ensemble des items en respectant l'ordre de classement (**les soumissionnaires ne peuvent pas soumissionner pour une partie des items, sous peine de rejet de leur offre**) ;
3. Les variantes ne sont pas autorisées (**chaque soumissionnaire doit présenter une seule et unique offre, sous peine de rejet de leur offre**) ;
4. Toute soumission partielle sera considérée comme nulle et non conforme ;
5. La réception des pneus consistera en des vérifications qualitatives et quantitatives ;
6. La date de fabrication des pneus doit être impérativement après la **quarante-sixième (46) semaine de l'année 2022** lors de la réception au niveau du Magasin Central des Eucalyptus ;
7. Toute offre dans le délai de livraison est supérieure à **vingt (20) jours sera rejetée** ;
8. Les soumissionnaires sont tenus de préciser obligatoirement les **marques** des pneus demandés pour chacune des quatre **(04)** références ;
9. Les soumissionnaires sont tenus de joindre les fiches techniques pour les pneus demandés (**une fiche technique pour chacune des quatre (04) références de pneus demandés**) ;
10. La livraison des pneus demandés doit être effectuée au niveau du magasin central de la Radio Algérienne, sis au château rouge des Eucalyptus, Alger.

NB : Les soumissionnaires sont tenus de s'engager avec un délai de validité des offres fixé au minimum à trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Article 06 : Durée de préparation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à **onze (11) jours**, à compter de la première date de publication de la présente lettre de consultation sur le site web de la Radio Algérienne (<https://radioalgerie.dz/news/fr/consultations>).

Votre proposition devra nous parvenir à l'adresse suivante :

21, Boulevard des Martyrs - Alger, au 8^{ème} étage, Bureau d'Ordre Général (B.O.G) - N° : 811 le : **Jeu**

Article 07 : Demande d'éclaircissements

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le contenu de la présente lettre de consultation est tenu d'adresser par écrit au plus tard le : **Lundi 08 Juillet 2024**, une demande d'éclaircissement en question qui sera adressée à l'adresse suivante : 21 Boulevard des Martyrs, Bureau d'Ordre Général (B.O.G) N°: 811 au 8^{ème} étage contre un accusé de réception.

Le service contractant devra répondre aux demandes d'éclaircissements jugées recevables.

La réponse qui est notifiée au soumissionnaire par le service contractant, sera en même temps notifiée à l'ensemble des soumissionnaires **consultés directement** par le service contractant, et ladite réponse sera insérée sur le site web de la Radio Algérienne (<https://radioalgerie.dz/news/fr/consultations>).



Article 08 : Modalités de remise des Offres

L'offre du soumissionnaire devra être insérée dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention suivante :

ETABLISSEMENT PUBLIC DE RADIODIFFUSION SONORE
Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres
Au 8^{ème} étage Bureau d'Ordre Général (B.O.G) N°: 811, siège de la Radio Algérienne, 21
Boulevard des Martyrs - Alger
Commande Formalisée N°: 04/24, ayant pour objet :
«Fourniture de pneus pour véhicules»
« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation
des Offres »

Cette enveloppe contiendra à l'intérieure deux (02) enveloppes séparées et cachetées «1» et «2» :

- 1- **La première enveloppe «1» constituera le dossier de candidature et technique du soumissionnaire qui portera la mention suivante :**

Commande Formalisée N°: 04/24

« Dossier de candidature et
technique »

Nom du soumissionnaire

«.....»

A l'intérieur, le soumissionnaire devra nous fournir les documents suivants :

1. Une copie de la carte fiscale (**NIF**) ;
2. Une copie du registre de commerce **recto/verso** (**RC**) ;
3. Une copie du document portant le numéro d'identification statistique (**NIS**) délivré par l'Office National des Statistiques (**ONS**) ;
4. Fiche technique des pneus proposés pour chacune des quatre (**04**) références;
5. L'engagement sur le **délai de livraison** proposé pour l'ensemble des pneus demandés sur un document portant le cachet humide et la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en **annexe 03** ;

6. L'engagement sur les dates de fabrication des pneus proposé sur un document portant le cachet humide et la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en **annexe 04** ;
7. Fiche de renseignement sur un document portant le cachet humide et la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en **annexe 05**.

2- La deuxième enveloppe «2» constituera l'offre financière du soumissionnaire qui portera la mention suivante :

Commande formalisée N°: 04/24
«Offre Financière»
Nom du soumissionnaire
«.....»



A l'intérieur, le soumissionnaire devra nous fournir les documents suivants :

1. Bordereau des prix unitaires en hors taxes en lettres, avec la signature et le cachet humide du soumissionnaire à remplir selon le modèle joint en **annexe 01** ;
2. Détail quantitatif et estimatif des prix, avec la signature et le cachet humide du soumissionnaire à remplir selon le modèle joint en **annexe 02**, faisant ressortir ce qui suit :
 - Prix unitaire en HT ;
 - Montant total en HT ;
 - Montant total en TTC ;
 - Marque (s) proposé (s) pour l'ensemble des pneus ;
 - Délai de livraison proposé pour l'ensemble des pneus.

NB : Dans le cas où l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée ou ne contenaient pas exclusivement les indications citées ci-dessus, le service contractant ne sera en aucun cas responsable de la non-conformité de l'offre qui sera rejetée par la suite.

Article 09 : Evaluation des Offres sur 100 points

A. Evaluation technique : sur 30 points

Les offres jugées recevables seront évaluées techniquement selon le barème de notation suivant :

- **Délai de livraison (30 points)**

Le soumissionnaire proposant le délai de livraison pour l'ensemble des pneus demandés le **plus court** exprimé en jours obtiendra la note maximale de trente (30) points.

La note attribuée aux autres offres sera calculée selon la formule ci-dessous :

$$NC = 30 \times \frac{De}{Dc}$$



- Nc = Note de l'offre considérée ;
- De = Délai de livraison le **plus court** (pour l'ensemble des pneus demandés) ;
- Dc = Délai de livraison **considéré** (pour l'ensemble des pneus demandés).

NB :

- Le délai de la livraison sera décompté à partir du jour de la réception de la lettre de commande (Bon de commande) par le soumissionnaire retenu ;
- Le soumissionnaire est tenu de préciser son délai de livraison pour l'ensemble des pneus demandés ;
- L'offre dont le délai de livraison est supérieur à vingt (20) jours sera rejetée.

B. Evaluation financière : (70 points)

La notation et le classement des offres financières sera procédé comme suit :

- La note maximale de l'offre financière est de soixante-dix (70) points sera attribuée à l'offre la moins disante ;
- La note attribuée aux autres offres sera calculée selon la formule suivante :

$$Nc = 70 \times \frac{Mm}{Mc}$$

Nc = Note de l'offre considérée ;

Mm= Montant de l'offre la **moins disante** ;

MC= Montant de l'offre **considérée**.

Article 10 : Choix de l'offre

Au terme du processus d'évaluation des offres techniques et des offres financières indiqués ci-dessus, le service contractant retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse, correspondant à l'offre qui obtiendra la note la plus élevée à la sommation de la note technique et la note financière.

NB : En cas d'égalité des offres, le choix sera porté sur celle proposant l'offre financière la moins disante.

Article 11 : Pénalité financière de retard

En cas de non-respect de délai de livraison proposé par le soumissionnaire retenu, ce dernier encourt une pénalité de retard dans le montant est déterminé par application de la formule ci-après :

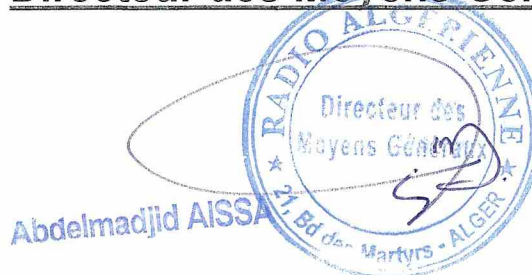
$$P = \frac{M}{10 \times D} \times N$$

P : Montant des pénalités de retard ;
M : Montant de la facture en toutes taxes comprises ;
D : Délai de livraison proposé par le soumissionnaire retenu ;
N : Nombre de jours de retard.

Dans le cas où le soumissionnaire ne remplit pas ses obligations, l'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore se réserve le droit de demander un dédommagement sur le préjudice causé.

Nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Directeur des Moyens Généraux



Copies :

- Monsieur le Président de la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres (C.O.P.E.O) / Pour information ;
- Bureau d'ordre général(B.O.G)/Pour information ;
- Radio Net / pour publication sur le site web de la Radio Algérienne.



ANNEXES

**Bordereau des prix unitaires en hors taxes en lettres**

Items	Désignations	Prix unitaires en hors taxes en lettres
1	Pneus dimension 235/65 R16 c	
2	Pneus dimension 215/45 R17 c	
3	Pneus dimension 215/60 R16 c	
4	Pneus dimension 195/65 R15 c	

Signature et cachet humide du soumissionnaire



Détail quantitatif et estimatif des prix

Items	Désignations	Quantités	Marques des Pneus Proposées	Prix unitaires en hors taxes	Montants en hors taxes
1	Pneus dimension 235/65 R16 c	40	 (A mentionner Obligatoirement)		
2	Pneus dimension 215/45 R17 c	30	 (A mentionner Obligatoirement)		
3	Pneus dimension 215/60 R16 c	12	 (A mentionner Obligatoirement)		
4	Pneus dimension 195/65 R15 c	10	 (A mentionner Obligatoirement)		
Total en hors taxes (HT)					
TVA 19%					
Total en toutes taxes comprises (TTC)					

Arrêté le présent détail quantitatif et estimatif des prix en toutes taxes comprises à la somme de (En lettres) :

.....
.....

Délai de livraison pour l'ensemble des pneus demandés :(.....) Jours
(En Chiffres et en Lettres) - (A préciser obligatoirement).

Signature et cachet humide du soumissionnaire

A. 11



Engagement sur le délai de livraison

Je soussigné (e), Nom et prénom :

Agissant au nom et pour le compte de
l'établissement :

J'atteste par le présent engagement que le délai de livraison pour l'ensemble des pneus pour véhicules est de..... (en lettres) (en chiffres) **jours**, après la réception de la lettre de commande (Bon de Commande) et que la livraison de l'ensemble des pneus pour véhicules sera faite au niveau du magasin central de la Radio Algérienne, sis au château rouge d'Eucalyptus - Alger.

Cet engagement est établi pour faire valoir ce qui de droit.

Fait à : Le :

Signature et cachet humide du soumissionnaire



Engagement sur les dates de fabrication des pneus

Je soussigné (e), Nom et prénom :

Agissant au nom et pour le compte de
l'établissement :

J'atteste par le présent engagement que l'ensemble des quatre-vingt-douze (92) pneus pour véhicules sont fabriqués après la quarante-sixième (46) semaine de l'année 2022, et ce lors de la livraison au niveau du magasin central des Eucalyptus de la Radio Algérienne.

Cet engagement est établi pour faire valoir ce qui de droit.

Fait à : Le :

Signature et cachet humide du soumissionnaire



Fiche de Renseignements

Raison sociale :

Nom du gérant :

Adresse du siège social :

Adresse e-mail :

Numéro de Téléphone :

Signature et cachet humide du soumissionnaire